

ad 03.410

Initiative parlementaire

**Ordonnance de l'Assemblée fédérale sur les délégations auprès
d'assemblées parlementaires internationales et sur les délégations
chargées des relations avec les parlements d'autres États**

**Rapport du 23 janvier 2003 de la Commission de politique extérieure
du Conseil des États**

Avis du Conseil fédéral

du 28 mai 2003

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'art. 21^{quater}, al. 4, de la loi sur les rapports entre les conseils, nous vous informons que nous approuvons sans réserve le rapport du 23 janvier 2003 de la Commission de politique extérieure du Conseil des États (CPE-E).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

28 mai 2003

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Pascal Couchepin
La chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz